



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE MEMPHRÉMAGOG MUNICIPALITÉ D'EASTMAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ D'EASTMAN, TENUE LE LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018 À COMPTE DE 19h00, AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le maire Yvon Laramée, mesdames les conseillères, Heidi Fortin, Nathalie Lemaire et Noémie Perreault ainsi que messieurs les conseillers, Carol Boivin, Patrick McDonald et Maurice Séguin.

Est également présente : Madame Ginette Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

1.1 Constat du quorum et de l'avis de convocation :

M. le Maire ouvre la séance à 19h00.

Les membres du conseil ont tous été dûment convoqués conformément aux dispositions du Code municipal pour traiter des sujets suivants à savoir :

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2018-12-501

Il est **proposé par le conseiller, Patrick McDonald**
appuyé par le conseiller, Carol Boivin

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté tel que préparé à savoir:

1. **Ouverture de la séance;**
 - 1.1 Constat du quorum et de l'avis de convocation
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2019;**
4. **Programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021;**
5. **Période de questions;**
6. **Levée de la séance.**

3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019;

M. le Maire fait la lecture résumée du budget 2019 et commente les points saillants de ce nouveau budget présenté.

RÉSOLUTION 2018-12-502



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

ATTENDU le dépôt et la présentation, par le conseil municipal, des prévisions budgétaires (revenus et dépenses) pour l'année 2019;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, la municipalité doit adopter un budget pour l'année 2019;

Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte par la présente résolution, les prévisions budgétaires pour l'année 2019 comme suit, à savoir :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2019
TAXES ET TARIFICATION	
Taxes sur la valeur foncière	
Taxe foncière générale	2 648 980 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette	15 055
Tarifification	
Tarif - Solidarité sociale	61 166
Tarif - Loisirs	53 990
Tarif - Environnement	30 000
Tarif - Service d'évaluation	83 840
Tarif - Service Premiers répondants	33 670
Tarif - Aqueduc	114 635
Tarif - Égout	48 018
Tarif - Fosses septiques	117 901
Tarif - Déchets domestiques	88 832
Tarif - Matières recyclables	0
Tarif - Matières compostables	76 699
Tarif - Service de la dette	137 175
TOTAL TAXES ET TARIFICATION	3 509 961
Paiements tenant lieu de taxes	13 551
Services rendus	206 965
Imposition de droits	235 000
Amendes et pénalités	4 000
Intérêts	33 000
Autres revenus	19 500
Transferts et ententes de partage	140 288
Appropriations d'excédents et fonds réservés	244 132
TOTAL DES REVENUS ET APPROPRIATIONS	4 406 397 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil municipal	133 490 \$
Application de la loi	34 000
Gestion financière et administrative	462 341
Greffes - Élections	7 000
Évaluation	83 840
Autres	700
	721 371
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	458 083
Protection contre les incendies	210 468
Sécurité civile	39 470
Autres	6 300
	714 321



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

TRANSPORT

Voirie municipale	569 426
Enlèvement de la neige	377 799
Éclairage des rues	32 500
Circulation et stationnement	18 000
Transport en commun	6 074
	<u>1 003 799</u>

HYGIÈNE DU MILIEU

Eau et Égout

Approvisionnement et traitement de l'eau potable	109 595
Réseau de distribution de l'eau potable	25 270
Traitement des eaux usées	33 696
Réseau d'égout	22 796

Matières résiduelles

Déchets domestiques	88 600
Matières recyclables	113 735
Matières compostables	76 703
Cours d'eau	6 550
Protection de l'environnement	87 131
Fosses septiques	118 951
	<u>683 027</u>

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Autres	12 465
	<u>12 465</u>

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aménagement, urbanisme et zonage	244 403
Développement économique	55 180
Tourisme	103 526
Autres	33 000
	<u>436 109</u>

LOISIRS ET CULTURE

Activités récréatives

Patinoire extérieure	9 995
Parcs et terrains de jeux	157 784
Loisirs	198 675
Autres	24 860

Activités culturelles

Bibliothèque	20 600
Autres	49 975
	<u>461 889</u>

Investissement et affectations

Intérêts sur dette à long terme	93 106
Remboursement capital sur dette à long terme	280 310
	<u>373 416</u>

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 4 406 397 \$

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019

REVENUS EN IMMOBILISATIONS

BUDGET 2019

Revenus taxation foncière générale - voirie	250 000 \$
Subventions	115 000
Subvention TECQ	770 000
Fonds pour fins de parc et terrains de jeux	80 000
Affectation de l'excédent non affecté	202 000
TOTAL DES REVENUS EN IMMOBILISATIONS	1 417 000 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Administration	33 000 \$
Sécurité publique	29 000
Transport	260 000
Voirie	50 000
Hygiène du milieu	825 000
Aménagement et urbanisme	100 000
Loisirs et culture	120 000
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	1 417 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019, 2020 ET 2021

RÉSOLUTION 2018-12-503

ATTENDU QU'en vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Il est **proposé par le conseiller, Carol Boivin**
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin

QUE la municipalité adopte le programme des immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021, tel que présenté et faisant partie intégrante de la présente résolution.

	2019		2020		2021
PROJETS DE VOIRIE					
Chemin des Diligences ouest : pavage d'une couche d'usure de 0+500 à 1+050	100 000	(1+6)			
Travaux d'aqueduc route 112 avec la TECQ	770 000	(4)			
Mont-Bon-Plaisir : remplacement de tous les ponceaux et rechargement 0+000 à 0+870 (Héronnière)	160 000	(1)			
Mont-Bon-Plaisir : rechargement de 0+870 à 2+050			95 000	(1)	
Chemin du lac d'Argent reconstruction			800 000	(1+2+6)	
Pavage d'une partie de la piste cyclable entre la route 112 et la rue Martin					90 000 (1)
Chemin du Théâtre : réfection du pavage de 0+000 à 0+500					100 000 (1)
pour budget immo. 2019 : SOUS-TOTAL :	1 030 000		895 000		190 000
AUTRES PROJETS					
Logiciel informatique AccèsCité Finances	33 000	(2)			
Machinerie et équipement pour le service de la voirie	65 000	(1)			
Réparation du barrage X0002741 du lac d'Argent	15 000	(2)			
Travaux de réfection du presbytère	100 000	(2)			
Jeux d'eau	80 000	(3)			
Aménagement des sentiers du Vertendre	25 000	(3)	25 000	(2)	
Travaux correctifs du lac Parker	40 000	(7)	42 500	(7+5)	
Appareils respiratoire (3) et caméra thermique - service incendie	29 000	(2)			
Camion avec équipements (remplacement du 11-02)			60 000	(2)	
	1 417 000		1 022 500		190 000
<small>(1) Taxation foncière (2) Surplus accumulé (3) FFPTJ (4) TECQ (5) FDT - MRC (6) subvention PIIRL à 75% (7) excédent affecté - environnement</small>					

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTION



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman

5 personnes sont présentes dans la salle.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

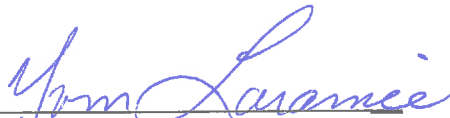
Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés,

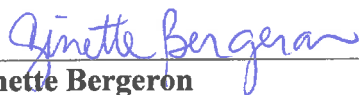
RÉSOLUTION 2018-12-504

Il est **proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE la présente séance soit et est levée à 19h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Yvon Laramée
Maire


Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Yvon Laramée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Eastman